

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société de Transport des Hydrocarbures Par Pipelines
« SOTRAPIL »**

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord -1003 Elkhadra -Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures Par Pipelines « SOTRAPIL S.A » informe ses actionnaires et le public, que son Conseil d'Administration réuni le mercredi 18 avril 2018 a décidé la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour le mardi 15 mai 2018 à partir de 10h00 du matin à l'hôtel Sheraton Tunis et a proposé à l'occasion la distribution d'un dividende de 0,800 dinars par action.

Le Conseil d'Administration a en outre décidé la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire à se réunir à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire pour approuver l'augmentation du capital social d'un montant de 517 275 dinars et ce par la création de 103 455 actions nouvelles à attribuer aux actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour 39 actions anciennes. Cette augmentation de capital portera le capital social de la société de 20 173 725 dinars à 20 691 000 dinars.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.